

**Correction du sujet : L'Afrique est-elle en marge de la mondialisation ?**

Il ne s'agit en aucun cas d'un corrigé type. Le plan proposé peut éventuellement être réutilisé pour des thématiques proches. Mon propos est de vous donner également des éléments d'interprétation plus approfondie concernant le continent africain. La première étape est de **délimiter le sujet**.

Pour l'accroche, on peut partir des clichés qui concernent l'Afrique.

*« L'Afrique s'identifie pour le plus grand nombre au malheur et à l'échec. Guerre, sécheresse, maladies, pauvreté, enfants qui meurent de faim et qu'il faut aider : le continent tout entier semble ne susciter qu'une pitié mêlée de répulsion ».* (Brunel Doc Pho).

Ce tableau est souvent présenté comme étant la résultante des handicaps propres à l'Afrique mais aussi de la mondialisation. Tous les malheurs seraient issus de la mondialisation selon une historiographie tiers-mondiste en vogue.

Un documentaire ayant connu un certain succès tend à le prouver. Il peut également servir d'accroche pour votre sujet. Il s'agit d'un film qui dénonce les méfaits de la mondialisation sur le continent et plus précisément dans l'Afrique des Grands Lacs. Ce documentaire prend pour point de départ l'aéroport de Mwanza, en Tanzanie, sur les bords du lac Victoria. Il dissèque ensuite l'introduction dans les années 60<sup>s</sup> d'une nouvelle variété de poisson : la perche du Nil. Ce dernier serait à l'origine d'une modification du biotope et de la disparition de la plupart des autres espèces de poisson peuplant le lac. La production de cette nouvelle variété a explosé et permet d'alimenter les marchés des pays du Nord. Une industrie agro-alimentaire s'est ainsi développée sur les bords du lac, financée par des organisations internationales. Autour de cette exportation massive se développe une urbanisation galopante. Des villes champignons voient le jour sans contrôle étatique sérieux. D'où la multiplication de trafics illicites : prostitution, violences diverses. Le reporter avance enfin l'idée que ce boom agro-alimentaire alimente un trafic d'armes venant de Russie et d'Ukraine. Cette idée est mise en exergue sur l'affiche du film souligne (Kalachnikov).

Nous le comprenons bien à travers cet exemple que l'Afrique fait pleinement partie du processus de mondialisation, qu'elle s'intègre à des flux divers et suscite des tensions ayant des répercussions internationales. La mondialisation serait dans cette optique un moyen de désagrégation des équilibres régionaux tout en créant de l'activité. Quelque soit l'idéologie altermondialiste sous-tendu par l'histoire de ce reportage, on comprend que l'Afrique n'est plus forcément considérée comme le parent pauvre du processus de globalisation mais qu'elle s'intègre avec ses moyens et surtout ses limites au fameux « Village global ».

Cette analyse n'est pas partagée par tous les auteurs. L'Afrique est trop souvent vue comme une périphérie du système mondial (Laurent Carroué), à la traîne dans tous les domaines qui caractérisent la globalisation :

- Faiblesse des investissements étrangers,
- Faiblesse du commerce international,
- Faiblesse des technologies de l'information,
- Incapacité d'accueillir les délocalisations des pays du Nord qui leur préfère l'Asie.

Or, si les difficultés sont réelles, cela ne signifie pas que l'Afrique soit en retard de mondialisation. Au contraire, les difficultés rencontrées par le continent sont intrinsèques du processus de mondialisation. Dans ce cadre, on peut émettre l'hypothèse que l'Afrique est un des centres de la mondialisation. C'est la thèse défendue plutôt par Sylvie Brunel. Elle ne considère pas l'Afrique comme espace dominant susceptible de s'imposer sur l'ensemble de la planète, mais comme un espace sur lequel les effets de la mondialisation sont les plus prégnants, à la fois par leur ancienneté et par leur complexité actuelle. L'Afrique serait ainsi productrice de mondialisation comme les autres régions du monde : les formes et les modalités de la globalisation y sont cependant spatialement différenciées.

C'est pourquoi dans l'ouvrage d'Anne Volvey (voir références biblio), on parle des « mondialisations africaines ». En effet, quand on parle d'Afrique, il faut avoir à l'esprit l'extrême diversité du continent notamment en ce qui concerne les conditions naturelles et surtout les atouts économiques. Comme le rappelle Brunel, « *même si elle compte la majeure partie des PMA même si elle exporte toujours essentiellement des produits primaires, l'Afrique n'est pas seulement le continent de la pauvreté* » (voir documents cartothèque).

Tous les pays africains ne se caractérisent pas par un faible niveau de développement : les pays du Maghreb, l'Égypte, le Botswana, l'île Maurice et bien sûr l'Afrique du sud sont des pays émergents qui selon Brunel présentent par bien des égards des aspects de pays développés. Même si ces pays se caractérisent par de fortes disparités internes, il existe des pays africains intégrés dans la mondialisation.

Cette présentation étant faite, il convient maintenant de définir le processus dans lequel s'intègre le continent africain. Quand on parle de mondialisation, il s'agit de prendre en compte l'ensemble des processus (socio-économiques, culturels, technologiques, etc.) facilitant la mise en relation des sociétés africaines avec le reste du monde (voir notions sur le blogdepef). En ce sens le terme anglais de globalisation semble plus approprié. Comme la mondialisation est accélérée par les systèmes contemporains de communication, de circulation de l'information, il faut tenir compte de la place de l'Afrique au sein des grands flux mondiaux. La mondialisation tend ainsi à accentuer les phénomènes de diffusion et d'homogénéisation à travers l'espace mondial. Cependant, dans le même temps, par la mise en concurrence des territoires africains et des sociétés qui lui sont associée, la mondialisation alimente des comportements de contestation ou tout au moins de frilosité : particularismes, solidarités régionales, communautarismes sont ainsi revisités à la lueur de la mondialisation.

### **Problématique :**

Si une première analyse semble indiquer que l'Afrique est en marge de la mondialisation, ne peut-on à contrario affirmer que l'Afrique participe à ce processus mais à sa manière ? Il s'agit donc de définir en quoi l'Afrique propose un modèle original d'intégration au processus de globalisation.

### **Les références bibliographiques :**

Sylvie Brunel, « L'Afrique dans la mondialisation », *Documentation photographique* n° 8048, 2005.  
Laurent Carroué, « La mondialisation en débat », *Documentation photographique* n°8037, 2004.  
Makhtiar Diouf, *L'Afrique dans la mondialisation*, L'Harmattan, 2002.  
Anne Volvey (dir.), *L'Afrique*, Atlande, 2005.

## **I. Une intégration en devenir qui crée des dépendances.**

### **1) Le degré d'intégration dans le processus.**

#### *a) L'intensification des flux et ses effets.*

« L'Afrique d'aujourd'hui participe à l'économie monde, et son réseau de communications et d'échanges la relie à un faisceau mobile et dynamique de flux, flux d'hommes, de marchandises, de services, qui contrastent (...) avec la vision d'un continent décroché, déclassé, marginalisé » (Brunel).

Pourtant les statistiques officielles pourraient prouver le contraire puisque l'Afrique ne concentre que 2% des échanges mondiaux alors qu'elle abrite 13% de la population mondiale. La pauvreté de certains états pourrait expliquer cette faiblesse des échanges. Il est vrai que l'aide proposée aux états africains s'élevait à 15,4 milliards de dollars en 2001 et que la dette cumulée de l'ensemble des états s'élevait à 294 milliards de dollars en 2002.

Il convient cependant de prendre en compte le fait que plus des deux tiers de l'activité économique réelle du continent n'entrent pas dans les statistiques (économie informelle). Pourtant, les différents types de flux (humains, de biens et d'informations, trafics illicites) définissent des espaces dépendants, interdépendants ou autonomes. Les pays africains polarisent eux aussi, par exemple, une part des flux d'IDE et des investisseurs, participent au commerce mondial des produits manufacturés et des services (voir cartothèque).

Les investissements directs à l'étranger (ou IDE) sont les sommes d'argent investies (ou reçues) par un pays vers (ou en provenance de) l'étranger. Ces IDE sont orchestrés par les FMN qui trouvent en Afrique un certain nombre d'avantages :

- Les FMN investissent en Afrique pour s'approvisionner en ressources.
- Les FMN investissent en Afrique pour conquérir un marché.
- Les FMN visent à améliorer leur efficacité économique en abaissant leurs coûts de production y compris par la délocalisation de leur production en Afrique.
- Enfin les FMN investissent en Afrique pour s'implanter au sein des entreprises africaines.

La focalisation des gouvernements africains sur les investissements directs étrangers est cependant un pari risqué. Certes les investissements constituent des rentrées fiscales importantes et permettent la création d'emplois. Mais ils ne contribuent souvent que de manière limitée au développement économique du pays. Ces investissements profitent à quelques secteurs seulement comme le montre l'exemple des hydrocarbures. L'or noir de quatre pays (Tchad, Algérie, Angola, Nigeria) a ainsi justifié près de la moitié des 14 milliards de dollars investis en Afrique en 2003.

En dehors des IDE, d'autres flux induisent également des situations de dépendance (flux commerciaux de produits primaires dans un contexte de détérioration des termes de l'échange, flux de capitaux issus de l'aide publique au développement). D'une manière générale la mondialisation accentue ainsi un système de domination et de dépendance hiérarchique plaçant l'Afrique en situation de périphérie sous l'influence de l'oligopole mondial.

#### *b) Les nouveaux territoires produits par la mondialisation.*

Les mutations des **zones littorales** : maritimisation des territoires (aménagement de zones industrialo-portuaires comme en Algérie, de zones franches comme à Madagascar), émergence de façades maritimes. Le **document n°3** nous donne à cet effet des éléments de précisions. Nous le voyons les axes privilégiés sont extrêmement concentrés. Six points de passages ou routes maritimes stratégiques encerclent le continent. Certains détroits, caps ou isthmes concentrent les flux de matières premières : Cap Vert, Cap de Bonne Espérance, Canal du Mozambique, Djibouti, Suez et Gibraltar.

Il ne s'agit pourtant pas de façades maritimes actives. En effet, une façade, océanique ou maritime, devrait constituer une bande de quelques dizaines à plusieurs centaines de kilomètres de large à partir du littoral. Ce devrait être une interface entre les flux, entrant ou sortant, de biens et de personnes vers/de l'intérieur (arrière-pays, hinterland) et ceux de l'au-delà maritime (avant-pays). Cette interface devrait concentrer donc les activités et les équipements nécessaires à la gestion de ces flux. Or les effets tunnels semblent primer, les hinterlands ne bénéficiant que trop peu de ces flux. Pourtant il s'agit de points stratégiques essentiels comme le prouve la présence militaire des pays du Nord. La France et les Etats-Unis se partagent aujourd'hui l'hégémonie politico-militaire sur le continent à travers des accords militaires voire la présence directe de troupes sur les points considérés comme sensibles.

Les nouveaux territoires issus de la mondialisation concernent également les villes (voir cartothèque). Le phénomène de **métropolisation** crée donc les mégapoles des « Suds », même si ces espaces « métropolitains », portes de modernités bien reliées au reste du monde, côtoient des espaces urbains en proie à des dysfonctionnements multiples. Cela étant, les « villes globales<sup>1</sup> » restent peu nombreuses en Afrique.

Autres territoires issus de la mondialisation en Afrique, les **espaces transnationaux**. Ce sont, par exemple, les espaces animés par les diasporas, par les firmes réseaux, qui assure la totalité de la production dans les « Suds » par des réseaux de sous-traitants alors que la conception et les sièges sociaux sont au Nord. Les flux migratoires sont également à l'origine d'espaces transnationaux : camps de réfugiés (voir cartothèque) encadrés par le HCR, espaces définis par les flux de travailleurs (transferts de revenus).

## 2) *Les modalités et les acteurs.*

Les acteurs de la mondialisation et leurs stratégies montrent certaines similitudes avec les autres régions du monde. Les **acteurs africains** de la mondialisation peuvent être étatiques ou privés. Ils sont à l'origine de l'ouverture économique en faisant appel aux capitaux étrangers, en mettant en place des réformes libérales ou encore en aménageant des zones d'activités spécifiquement tournées vers l'extérieur.

Les **acteurs extranationaux** tels les pays de la triade, les FMN, les institutions internationales poussent aux délocalisations en fonction des avantages comparatifs de marché et conduisent à une division internationale du travail de plus en plus complexe. Ce processus est dynamisé par les institutions internationales comme le FMI ou l'OMC qui diffusent une politique économique libérale fondée sur la conviction que l'insertion dans la mondialisation est porteuse de développement.

Pourtant nous pouvons déceler deux limites dans cette spirale vertueuse du développement :

- Forte concentration des secteurs et des entreprises qui en bénéficient. Certains états se démarquent plus que d'autres (sur les 100 première firmes africaines, les deux tiers sont sud-africaines, 11 sont marocaines, 7 sont égyptiennes).
- La participation des états africains au processus de mondialisation nécessite la mise en place de plans d'ajustement structurel qui peuvent avoir des effets désastreux sur les sociétés africaines.

---

<sup>1</sup> La " ville globale " est un concept apparu pour la première fois dans l'ouvrage de référence de la géographe Saskia Sassen, *The global city : New York, London, Tokyo* publié en 1991. L'auteur y traite de l'évolution qu'ont connu certaines villes au cours des années 80 puis 90, et notamment de l'influence de la dérégulation et de la libéralisation des marchés financiers durant cette période sur ces villes. Le concept de ville globale, né de la "mondialisation", ne repose donc pas - contrairement à celui de mégapole par exemple - sur des critères quantitatifs comme la population ou la richesse (le Produit Urbain Brut), même si ceux-ci sont utiles car ils permettent une hiérarchisation, mais au contraire sur des critères qualitatifs, c'est à dire le rôle joué dans le circuit économique mondial.

### **3) *Le rôle de la mondialisation dans le développement.***

#### *a) S'agit-il d'une opportunité ou d'une menace ?*

Tout dépend des auteurs ! Nous l'avons déjà souligné dans l'introduction générale par rapport aux orientations idéologiques des spécialistes du développement. De manière simpliste, les avis divergent autour d'un double constat aux effets opposés.

D'abord, les économistes ont souligné l'effet de convergence des pays du sud. Il s'agit d'une tendance observée par le spécialiste américain du développement Lant Pritchett qui voit les pays pauvres croître plus vite que les riches et donc rattraper leur niveau de revenu. Ceci confirme la thèse de Dolfus que nous avons déjà développée qui stipule que la mondialisation est avant tout synonyme d'homogénéisation des territoires. En cela il s'oppose à ceux qui pensent que la mondialisation accentue les inégalités territoriales et la fragmentation de l'espace. Tout n'est qu'une question de temps dans un processus qui n'est pas encore abouti.

Dans le même temps, les dérégulations économiques touchent plus durement les « Suds » et parmi ces derniers plus durement l'Afrique. Plusieurs décennies de développement non pensé ont installé un modèle extrêmement dangereux de société dans certains états africains. Cette observation vaut également pour les pays qui disposent pourtant d'une ressource naturelle et donc de richesse. A de rares exceptions près, ces rentes n'ont malheureusement pas suscité le développement espéré. Au contraire, en alimentant une consommation immédiate ceci a pu être à l'origine de corruption et de gaspillage.

On assiste ainsi aujourd'hui pour certains états pourtant considérés comme riches en ressources naturelles à une dégradation des paramètres économique, démographique, sanitaire, environnemental. La structure sociale des pays africains en développement constitue une source de dangers que les politiques de développement ne sauraient appréhender dans le court ou le moyen terme. Il convient de retenir en particulier une urbanisation galopante, une poussée démographique des plus préoccupantes et enfin un rapport aux ressources fondamentales très fortement aggravé. Tous ces éléments se conjuguent pour banaliser en Afrique une certaine violence sociale

#### *b) Les résistances africaines à la mondialisation ?*

Résistances à l'homogénéisation et à l'américanisation, et, souvent, replis identitaires. Les inégalités attisent une contestation générale qui s'intègre à une contestation de la mondialisation libérale : essor de courants altermondialistes, contre-sommet, commerce équitable .... La spécificité de ces oppositions c'est qu'elles ne sont aucunement antimondialiste mais plutôt altermondialiste comme si le principe de la mondialisation comme seule source possible de développement n'était plus discuté.

Dans le même temps, le regain du nationalisme en Afrique constitue peut-être une réponse aux inquiétudes engendrées par la mondialisation. Les rejets restent nombreux concernant les populations issues des migrations le plus souvent forcées (réfugiés des grands lacs par exemple) ou encore les politiques jugées comme impérialistes par les puissances régionales comme l'AFS,

#### *c) Les logiques d'homogénéisation et de fragmentation induites par la mondialisation.*

L'uniformisation des comportements, des habitudes de consommation, des paysages urbains qui relèvent d'une culture pour partie américanisée. L'Afrique elle-même voit le progrès de l'individualisme et le lien social traditionnel commencer à se distendre. La constitution d'associations régionales est une réponse à la fois stratégique et fonctionnelle au processus de mondialisation. Un moyen de relais ou de résistance, en quelque sorte, de stabiliser les effets de la mondialisation sur les espaces régionaux.

Dans le même temps, la mondialisation tend à accentuer le renforcement des inégalités spatiales. Si certains espaces africains profitent de la mondialisation comme d'une formidable opportunité (cf. AFS), pour d'autres, elle est génératrice de nouveaux problèmes et s'accompagne d'effets déstructurant. L'écart se creuse entre les zones participant au processus et les périphéries qui se marginalisent, loin du commerce mondial, des flux d'IDE, des innovations technologiques.

La mondialisation offre, en outre, des opportunités de trafics désastreux pour les sociétés (espaces de non-droit et de guérillas alimentées par les narco-trafics, trafics en tout genre des déchets toxiques aux êtres humains en Afrique). De cela résultent des déséquilibres spatiaux qui accentue largement le mal-développement.

## **II. Les facteurs de changement et les défis à relever : émergence d'une Afrique nouvelle ?**

L'objectif est de lister les facteurs permettant d'estimer que le continent africain dispose des armes nécessaires pour son intégration au processus de mondialisation ou au contraire de mentionner les handicaps inhérents aux états africains. Il s'agit donc de définir les atouts et les contraintes de l'Afrique d'une manière globale dans les domaines économiques, technologiques, sociaux, politiques ou culturels.

### **1) Des facteurs économiques.**

#### *a) La richesse des ressources naturelles (voir cartothèque).*

Abondance des ressources naturelles : en or bleu (eau), or vert (forêt), or jaune (le minerai), or noir (le pétrole). Certains minerais rares sont aujourd'hui indispensables à la haute technologie : Coltan utilisé pour les téléphones cellulaires. Le Coltan se trouve en quantités commerciales en Afrique centrale, notamment en République démocratique du Congo dont la région du Kivu détient entre 60 et 80 % des réserves mondiales.

Certains états africains sont ainsi assis sur une véritable rente de situation tels que : la Libye, l'Angola ou le Nigeria pour le pétrole, la Sierra Leone pour ses diamants, le Botswana et le Mali pour l'or. Les ressources pétrolières et minières en font un continent convoité, dont les activités de prospection sont loin d'avoir révélé tous les trésors. Mais les grandes entreprises internationales qui exploitent ces ressources contribuent peu au développement. Elles alimentent ce que Sylvie Brunel nomme une « économie d'enclave » qui enrichit les états mais ne bénéficie pas à la population.

Pour certains états le temps des regrets risque de venir trop tôt. Le Gabon et le Cameroun voient leurs ressources pétrolières se tarir sans qu'il y ait eu à la clé un développement conséquent pour les populations. Néanmoins, c'est grâce à ses ressources que l'Afrique renoue avec la croissance. Le taux de croissance de l'Afrique toute entière aujourd'hui est de 5% par an. A lire certains rapports internationaux, l'Afrique serait devenue le repaire des futurs dragons du monde en développement ! Il est vrai que cette image a été diffusée avec un évident parti pris par la Banque africaine de développement...

#### *b) Une agriculture déconnectée mais pourtant centrale dans le processus de mondialisation.*

L'agriculture occupe une place paradoxale dans les dynamiques de la mondialisation. Elle est d'une part largement déconnectée des systèmes mondiaux (ex de l'agriculture vivrière) mais elle constitue un enjeu majeur des rapports internationaux. La population agricole africaine a augmenté de 20% des dix dernières années et compte aujourd'hui 450 millions de personnes. C'est l'activité qui connaît aujourd'hui la plus forte croissance sur le continent.

Les modalités d'insertion des agriculteurs dans les réseaux mondiaux de l'agro-alimentaire sont donc des questions centrales à la fois pour la définition des politiques nationales mais également pour la définition des politiques d'aide au niveau international. C'est ainsi que les négociations de l'OMC à Cancun en 2003 ont fait émerger un certain nombre de demandes pour le secteur agricole par les états africains. Ils demandaient notamment que cesse l'aide aux agriculteurs des pays du Nord. Nous avons déjà souligné cet aspect à travers la lecture du document n°1. On estime que 360 milliards de dollars de subventions sont versés annuellement

aux agriculteurs dans les pays de l'OCDE alors que l'aide mondiale au développement n'a pas dépassé les 60 milliards en 2002 !

*c) Un potentiel touristique en devenir.*

Un premier regard semble indiquer que l'Afrique reste marginale dans les flux touristiques puisqu'elle n'a accueillie que 30 millions de touristes en 2002 (4,4% du volume mondial). Cependant, la progression est importante depuis les années 1980. L'Afrique du Nord profite de sa proximité avec l'Europe : l'Egypte et la Tunisie ont reçu cinq millions de visiteurs chacune, le Maroc 2,2. Seule l'Afrique du sud fait mieux sur le continent avec 6,5 de visiteurs toujours en 2002.

Dans la majorité des pays les voyageurs internationaux privilégient deux types de tourisme : la visite des parcs nationaux et les activités balnéaires. Dans les deux cas, la proportion de touristes occidentaux est importante et les destinations sont extrêmement ciblées. Ces formes de tourisme forment des enclaves à l'intérieur des états. Ce phénomène est renforcé par les problèmes politiques rencontrés par certains états qui incitent les touristes à limiter les excursions en dehors des espaces fermés

**2) Des facteurs technologiques.**

*a) Une révolution technologique en Afrique ?*

La capacité des africains à sauter les étapes technologiques et à entrer directement dans la modernité est particulièrement illustrée par l'essor des téléphones cellulaires. Pour reprendre les termes de Brunel, en quelques années, l'Afrique est passée directement de l'absence de téléphone à une véritable frénésie du portable. C'est un marché qui n'est pas encore saturé puisque des centaines de millions d'africains ne sont pas encore pourvu. Le développement de la téléphonie permet de masquer quelque peu le mauvais état des voies terrestres.

*b) Une révolution des transports ?*

Certes le coût des transports en baisse, les temps de déplacement se réduisent... Pourtant l'analyse des flux et des réseaux montre que dans ce domaine le continent est bien mal structuré. Les réseaux de transport sont extravertis. Ils se tournent vers l'extérieur dans le but essentiel de fournir les voies d'accès aux matières premières pour les pays du reste du monde. Les réseaux internes sont sous équipés, peu sécurisés, conséquence de la crise de l'état ou du manque de moyen pour investir dans les infrastructures de communication de qualité.

*c) L'intégration au sein des nouvelles technologies de l'information.*

L'informatisation et les progrès des télécommunications, le triomphe de l'image, la diffusion des informations en temps réel illustrent cette intégration.

**3) Des facteurs sociaux.**

*a) Une homogénéisation des modes de vie ?*

D'une manière globale, la mondialisation a bénéficié à une frange de la population africaine qui a vécu un(e) :

- Augmentation des niveaux de vie.
- Accroissement de la consommation.
- Développement des normes de consommation occidentales.

Pourtant, la mondialisation ne concerne pas de nombreux laissés-pour-compte. On peut lister trois catégories de populations concernées les habitants des bidonvilles, les ruraux sans débouchés ou encore les minorités ethniques et politiques. Ces déclassés sont d'autant plus nombreux que la crise de l'état, à partir du début des années 1980<sup>s</sup>, a eu pour conséquence de dégrader considérablement les services publics.

La montée de l'individualisme ne joue pas non plus en la faveur de ces laissés-pour-compte. Pendant longtemps, les mécanismes d'entraide avaient permis aux africains de surmonter les difficultés au quotidien. Le nouveau migrant pouvait être accueilli en ville par les familles originaires du même village. Le cultivateur pouvait se voir attribuer un lopin de terre dans un village. Cependant, l'urbanisation, le cadastrage des terres, les difficultés économiques sonnent le glas de ces solidarités traditionnelles.

Pour reprendre les mots de Brunel « *le continent perd peu à peu sa spécificité : la civilisation technicienne s'est imposée progressivement aux Africains, par la colonisation et l'occidentalisation ; comme les autres sociétés modernes, ils aspirent désormais à l'accumulation de bien, biens de consommation, bien ostentatoires, ce qui rend les comportements beaucoup plus individualistes et creuse les inégalités* ».

*b) Les mouvements migratoires.*

Alors que la théorie libérale de la mondialisation stipule que la liberté de mouvement des capitaux et de la main d'œuvre est nécessaire au fonctionnement du marché, la structuration actuelle favorise les flux de capitaux mais pas la liberté de déplacement. Néanmoins les entraves à la liberté de circulation n'empêchent pas de nombreux africains d'aller tenter leur chance ailleurs et notamment en Europe où l'on recense plus de trois millions d'adultes ressortissants d'un pays d'Afrique dont deux millions pour le Maghreb.

Depuis les années quatre-vingt les migrations ont changé de nature. Les destinations se sont diversifiées et les allers-retours entre le pays d'origine et le pays de destinations sont devenues monnaie courante. Ces migrations qui construisent « *la mondialisation par le bas* » (titre de l'ouvrage de Tarrus, 2002) ne sont pas toujours maîtrisées et font de plus en plus appel à des solidarités d'origine ethniques ou religieuses.

*c) Utilisation de réseaux d'origines ethniques.*

Exemples des Haoussas (Sahel, Nord Nigeria et Niger) ou les grandes diasporas (lybano-syrienne en Afrique de l'Ouest, indienne et chinoise en Afrique de l'Est).

**4) Des facteurs politiques.**

*a) Des facteurs historiques liés à la colonisation.*

Avec l'impérialisme colonial, la majorité des espaces africains se trouve brusquement plongée dans des trajectoires de globalisation. Ce processus s'observe par la diffusion du capitalisme mondial, l'inclusion du continent dans la sphère des puissances occidentales comme espace de mise en valeur des ressources naturelles et humaines. Il s'observe également par le développement de flux migratoires complexes (africains dans les pays du Nord, européens en Afrique...). C'est donc une rencontre déséquilibrée qui s'opère entre le colonisateur et le colonisé.

*b) La victoire du libéralisme et l'appartenance à des grands organismes internationaux.*

Cette victoire est d'autant plus délicate à gérer pour l'Afrique que la crise de l'état explique largement l'ampleur de l'économie informelle à toutes les échelles. Ainsi tous les échanges de proximité, maillage très serré de petits marchés ou s'échangent les produits locaux mais aussi des marchandises étrangères acheminées par un réseau de transporteurs et de marchands qui se jouent des frontières.

**L'abaissement continu des barrières douanières** qui en Afrique devient quasi caricatural provoque le développement de trafics illicites. Ceci peut être à l'origine de trafics en tout genre. Les armes légères, les

drogues, les médicaments contrefaits, les cigarettes de contrebande, les déchets toxiques y circulent dans une relative impunité. Ces négoceurs illégaux peuvent concerner également des êtres humains : enfants esclaves, petites prostituées, travailleurs migrants qui doivent acquitter des sommes exorbitantes pour avoir le droit de risquer leur vie dans des aventures souvent tragiquement interrompues.

Le processus **d'intégration à des organisations supranationales** a plutôt tendance à s'accroître. Les états appartiennent à la Banque mondiale, le FMI, l'OMC, le PNUD... Malgré cette appartenance, les états africains peinent à faire entendre leur voix. Les choix sont souvent dictés par les pays du Nord. On sait par exemple que le vote de l'ONU en Irak en 2003 a été à l'origine de tractation pour bénéficier de l'aide des états africains à travers des promesses d'aides au développement. Pourtant nous voyons apparaître en Afrique la formation de « régions » économiques planétaires. Ces intégrations régionales ont pour objectifs de renforcer le poids des pays africains. Il existe actuellement une dizaine d'organisations régionales de haut rang (voir cartothèque).

- UMA (Union du Maghreb arabe),
- CEDEAO (communauté économique de l'Afrique de l'ouest),
- CEEAC (communauté économique des états de l'Afrique de l'est),
- SDAC (*southern african development community*),
- COMESA (*common market of eastern and southern africa*)...

Ces organisations régionales sont principalement orientées à des fins économiques. Le problème c'est que de nombreux états appartiennent à plusieurs organisations, ce qui ne facilite pas l'intégration. Sur les 53 états africains, 26 sont membres de deux organisations et 20 de trois d'entre elles. Pourtant les pays africains sont conscients qu'ils existeront de moins en moins sur la scène internationale s'ils ne constituent pas des blocs solides. L'intégration régionale serait une chance de pouvoir pallier à leurs difficultés.

Néanmoins, les états africains continuent essentiellement à commercer avec leurs anciennes métropoles ou les Etats-Unis. L'Union européenne est ainsi le premier partenaire commercial avec près de 35% des échanges contre 8% seulement pour les pays africains entre eux. Beaucoup d'états africains sont en réalité réticents à se lancer dans de véritables constructions régionales car ils n'ont pas envie de démanteler des recettes douanières qui continuent à leur procurer près du tiers de leur budget en raison d'une fraude fiscale massive et de l'ampleur du secteur informel.

*c) La crise de l'Etat constitue cependant un frein.*

La crise de l'Afrique est avant tout une crise de l'état. L'état africain est une création coloniale. Le modèle politique légué aux sociétés africaines est ainsi celui d'un état étranger, coercitif et illégitime, auprès duquel il faut s'acquitter d'un impôt. Tant que l'économie était dans une spirale positive, le politique a pu se maintenir malgré ses dysfonctionnements. La situation se retourne au cours des années 1980 avec l'effondrement des cours des matières premières. La dette se creuse, assurer les échéances financières devient impossible.

Le continent n'a plus le choix, les uns après les autres, tous les pays passent sous la tutelle des organisations financières internationales. Ils doivent accepter d'appliquer de rigoureux plans d'ajustements structurels qui conditionnent leur accès au crédit international. Pour beaucoup, la guerre, parce qu'elle permet de se procurer rapidement des richesses, devient une solution extrême. Les guerres civiles se multiplient pendant la **décennie du chaos** (1991-2001), 35 états africains sur 53 connaissent des affrontements internes. L'Afrique devient le continent des réfugiés et des déplacés : 25 millions de personnes sont chassées de leurs foyers et dépendent d'une assistance extérieure pour survivre. La compassion, la charité, les grandes opérations d'assistance humanitaire enferment l'Afrique dans un statut de victime, dont certains de ses représentants abusent eux-mêmes. L'aide humanitaire devient parfois la rente de certaines guérillas.

Depuis le début des années 2000, une nouvelle donne est cependant en marche. Les Etats-Unis ont compris qu'ils ne pouvaient laisser les conflits s'accroître sur le continent. Les trafics illicites, le terrorisme ou les risques épidémiologiques se sont mondialisés. La sécurité des états du Nord passe donc par celle des pays du

Sud. Dans le même temps, l'aide américaine repose sur la volonté de contrôler les ressources naturelles abondantes et notamment les ressources pétrolifères. La diplomatie américaine devient ainsi une « diplomatie énergétique ». Par ce biais, l'Afrique n'est plus l'angle mort de la diplomatie internationale. L'aide publique remonte même si elle reste très limitée (0,39% du PIB de l'Union Européenne ; 0,1% du PIB américain). Des mesures exceptionnelles de désendettement sont prises. La dette extérieure du continent avait été multipliée par 30 entre 1970 et 1999. Lancée en 1996, l'initiative dite PPTTE (pays pauvres très endettés) permet de soulager la dette en annulant une partie des créances publiques d'une quinzaine d'états en compensation de réformes internes profondes. En 2007, le G7 décide d'annuler 40 milliards de créances multilatérales auprès des institutions financières internationales.

La pacification devient une urgence géopolitique. Le bilan n'est pas idyllique comme nous le rappelle la situation au Darfour par exemple, mais d'une manière globale les tensions s'apaisent. La renaissance au panafricanisme participe à cette volonté de paix. Trois projets sont en cours : l'Union africaine (ancienne OUA), le NEPAD (nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) initié par l'AFS et l'Égypte entre autre, le projet de d'organisation panafricaine de Kadhafi.

### **5) *Des facteurs culturels.***

#### *a) Le processus d'intégration des cultures.*

Musique : World music

« *Le sport est une pratique culturelle populaire par laquelle l'Afrique s'affirme comme un espace mondial* ». (Anne Volvey)

#### *b) Des replis identitaires.*

### **III. Les contrastes spatiaux : typologie.**

La mondialisation est à l'origine de contrastes qui se définissent en fonction du degré d'intégration ou d'exclusion par rapport au processus. Laurent Carroué nous propose dans cette optique une typologie riche d'enseignement et mettant en évidence à la fois les degrés d'ouverture et les conditions internes qui les sous tendent.

#### **1) *Les états intégrés autonomes.***

Seule l'Afrique du sud entre dans ce modèle. Il s'agit d'une puissance émergente régionale en devenir. En l'espace d'une décennie l'AFS est passée du statut maudis de pays de l'apartheid à celui de « *nation arc-en-ciel* », mêlant une population issue de trois origines : européenne, asiatique et africaine. Le pays a réintégré le concert des nations dès 1994 (Commonwealth et Nations Unies) et pu jouer un rôle ascendant dans les instances régionales comme OUA ou encore le SDAC. Cette réintégration d'un pays paria dans l'espace politique africain lui a permis de conquérir économiquement le continent, dont il est la première puissance et la locomotive. L'AFS constitue aujourd'hui le premier investisseur du continent. Près du quart des exportations sud-africaines sont tournées vers le reste de l'Afrique. Les produits sud-africains sont plus adaptés au marché du continent.

Cette hégémonie au niveau régional attise cependant certaines inquiétudes de la part des partenaires commerciaux de l'AFS. Notons également que cette dynamique ne concerne pas une grande partie de la population sud-africaine (40% de chômage dans les populations d'origine africaine), les déséquilibres internes peuvent fragiliser la mécanique de développement.

## **2) Les états intégrés dominés.**

Ils regroupent quatre ensembles distincts :

- Les états nord africains (Maghreb, Machrek africain).
- Certains états du Golfe de Guinée (Ghana, Nigeria, Cameroun Gabon).
- Certains états de l'Afrique australe (la Namibie et le Botswana).
- Un état de l'Afrique orientale (Kenya).

Il s'agit :

- soit de pays ateliers (Ils accueillent les industries en voie de banalisation technologique (textile, jouet, électronique grand public, etc.), pour lesquelles les coûts de main-d'œuvre sont importants.
- soit de pays fournisseurs de matières premières (minérales ou végétales).

## **3) Les exclus de la mondialisation.**

Il s'agit des états qui sont globalement localisés le long des deux tropiques. Pour le tropique du Cancer, l'Afrique sahélienne avec Mauritanie, Mali, Niger Tchad ou encore l'Ethiopie. Pour le tropique du Capricorne, il s'agit de l'Angola, du Mozambique, de la Tanzanie ou encore de Madagascar.

Face aux pays intégrés, il s'agit des « marges évitées », des régions sacrifiées de la mondialisation. La plupart de ces états connaissent une certaine fragilité. Les conditions naturelles n'expliquent pas seulement cette précarité. Ces pays ont pu connaître dans le passé des tensions politiques extrêmes. Tel est le cas de l'Angola ou encore du Tchad dans les années 90. Ces exclus de la mondialisation bénéficient de l'intervention de l'aide internationale car c'est dans cette aire que les pénuries alimentaires les plus graves ont pu être observées. L'Angola a ainsi été victime de famines meurtrières en 1985, 1992, 1998.

## **4) Les états déchirés par les crises et les guerres.**

Tel est le cas de la Côte d'Ivoire ou de la République démocratique du Congo. Certains sont victimes d'ostracisme sur la scène internationale comme la Somalie ou le Soudan en qualité d'états voyous selon la terminologie américaine. Si la violence politique est de mise en Afrique depuis longtemps (entre 1991 et 2001, 35 des 53 pays du continent ont connu une guerre civile d'où le nom de décennie du chaos !), les grandes puissances prennent conscience qu'abandonner le continent au chaos est un mauvais calcul. Mafias et terrorismes y prolifèrent à la faveur de l'effondrement des états et de l'augmentation du commerce illicite des armes, des drogues et des diamants.

Le cas du Soudan est aujourd'hui au cœur des préoccupations internationales. Le conflit du Darfour depuis 2002 oppose des milices arabes fiancées par Khartoum aux populations noires africaines. Celles-ci fuient en masse les violences pour se réfugier au Tchad.

### **Conclusion :**

Pour reprendre les termes de Sylvie Brunel, on peut considérer que l'Afrique est en réserve de développement. L'Afrique ne refuse pas le développement mais elle a longtemps manqué de moyens et trop souvent dû surmonter ses handicaps pour mettre en place une dynamique positive. Sans une coopération internationale forte l'Afrique ne pourra relever seule les multiples défis qui se présentent à elle.

Dans le même temps, le continent n'a plus les moyens de se permettre le gaspillage, les détournements et la corruption. L'Afrique doit donc mener un vigoureux effort d'assainissement interne. Un pays ne se développe que lorsqu'il peut asseoir sa croissance économique sur un marché intérieur solide, compter sur ses propres forces au lieu de miser sur une extraversion risquée de l'économie. Les atouts humains et les réserves naturelles constituent un formidable potentiel en devenir.

« Continent pionnier, l'Afrique est aujourd'hui en réserve de développement » (Brunel).